

Société

« Financement libyen » : les étonnantes vérités de Thierry Gaubert

Autrefois proche de Nicolas Sarkozy, le prévenu justifie curieusement ses relations avec l'intermédiaire Ziad Takieddine.

Durand-Souffland, Stéphane

Plus on écoute Thierry Gaubert, 74 ans, et plus l'impression se renforce qu'il évolue dans un univers étrange où mots et initiales n'ont pas le même sens que dans le nôtre, où l'argent coule à flots, mais où des amis riches se comportent comme des nécessiteux, bref, un univers en trompe-l'oeil que la cour d'appel a exploré mardi.

Thierry Gaubert fut proche de Nicolas Sarkozy jusque, dit-il, 1995 où leurs chemins se séparèrent sans qu'ils se brouillent. Il avait rencontré un an auparavant un Franco-Libanais fortuné, Ziad Takieddine, avec lequel il a noué une solide amitié. Le chauffeur (2001 à 2007) de l'affairiste décédé en 2025 a déclaré qu'il conduisait Thierry Gaubert chez son patron « *pratiquement tous les jours* », rappelle le président. « *C'est n'importe quoi, je n'avais pas le temps* », rétorque l'ancien directeur de cabinet du président des Caisses d'épargne, qu'on peine cependant à imaginer, sans doute à cause de sa décontraction naturelle, se tuant à la tâche dans un bureau. Début 2006, le compte « Cactus » de Thierry Gaubert, domicilié loin du fisc français aux Bahamas, encaisse un virement de 440 000 euros en provenance d'un compte « Rossfield » dont l'ayant droit se nomme Ziad Takieddine. L'accusation y voit un transfert d'argent libyen destiné à la campagne présidentielle 2007 de Nicolas Sarkozy, puisque Tripoli a débloqué un premier panier de 3 millions d'euros après une visite de Brice Hortefeux, grand ami de Thierry Gaubert et connaissance de Ziad Takieddine, effectuée le 21 décembre 2005.

Pas du tout, explique le titulaire de « Cactus », par ailleurs heureux propriétaire d'une maison en Colombie. Selon lui - il a abandonné une version alternative plus cocasse -, cette somme devait permettre à un ami, FB, d'achever la construction de sa propre demeure près de la sienne. « *Il y avait déjà les soutènements, la base et peut-être un peu les murs* », expose le prévenu relaxé en première instance. Pour payer les deux tiers restants, l'obligeant Takieddine, qui appréciait FB, aurait avancé 440 000 euros via le « Cactus » de Gaubert : le pauvre FB, quasi fauché, « *n'avait pas de compte à l'étranger* ». À sa mort survenue quelques années plus tard, FB a laissé un patrimoine de plus de 11 millions d'euros, relève, taquin, Me Ollivier, partie civile.

« Ce type était fou »

Thierry Gaubert n'a jamais remboursé les 440 000 euros au mécène de la thébaïde colombienne. Qu'importe : dans son univers, tout cela est parfaitement cohérent.

Cohérents aussi, des virements à hauteur de 55 000 euros en 2009 et 2010 émis depuis deux SCI de Ziad Takieddine qui, riche comme Crésus, habite un hôtel particulier dans le Paris le plus huppé. « *Il avait besoin d'argent, justifie Thierry Gaubert, et m'avait demandé de déposer des montres au Mont-de-Piété.* » Curieux millionnaire obligé de mettre au clou des pièces d'horlogerie précieuses plutôt que de les proposer à des collectionneurs, et de commissionner grassement un ami pour un service modique. Cohérent, encore, un virement de 90 000 dollars de Ziad Takieddine au bénéfice du serviable Gaubert qui propose à la cour un mobile pour cette générosité : « *Il voulait vendre deux appartements rue Marbeuf (Paris 8e).* Je lui ai conseillé une agence immobilière et il a voulu me remercier. » Thierry Gaubert a donc toujours rendu service à son ami. Même



si celui-ci, d'après lui, n'était plus le même depuis un accident de voiturette - derrière laquelle d'aucuns ont vu une tentative d'assassinat - survenue sur l'île Moustique en 2004. « *Il avait beaucoup changé, se désole le prévenu. Sa femme avait eu une aventure avec le médecin. Après l'accident, Ziad Takieddine était un peu dérangé.* »

Le président : « *Cela n'apparaît pas dans son expertise psychologique.* »

Thierry Gaubert : « *Par moments, il était normal mais à d'autres, complètement anormal. Ce type était fou.* »

Le président s'interrogeait tout à l'heure sur la distance qui, officiellement, séparait Nicolas Sarkozy de Thierry Gaubert. Ce dernier l'avait jadis invité, avec son épouse, à Venise et en Floride. Les couples étaient liés. Le magistrat énumère de nombreuses occurrences, sur les agendas ou boîtes mails du prévenu, où apparaît le nom de l'ancien chef de l'État de 2002 à 2011. Et s'arrête sur la plus fameuse d'entre elles : « *Ns campagne* », avec son « N » majuscule et son petit « s ». Elle date du 23 janvier 2006, époque où les millions libyens commencent à abonder le compte Rossfield de Takieddine. Comme en première instance, Thierry Gaubert maintient que cette inscription qui fait tant saliver le parquet renvoie en réalité à un article de *L'Express* consacré à un changement des statuts de l'UMP (devenue depuis LR), présidée par Nicolas Sarkozy, information considérable qu'il voulait à tout prix communiquer au président des Caisses d'épargne. Évidemment. S. D.

Note(s) :

sdurandsouffland@lefigaro.fr (mailto:sdurandsouffland@lefigaro.fr).

Brice Hortefeux

Homme politique de droite, Brice Hortefeux est connu pour être l'un des plus fervents lieutenants de Nicolas Sarkozy. Fils d'un banquier et d'une professeur d'histoire-géographie, il ...

evene.fr

Brice Hortefeux

Préfet hors cadre Délégué national du Rpr à la jeunesse (1988-1990) Chargé des relations avec les formations de l'opposition (1990-1992) Secrétaire général adjoint de l'UMP, chargé des ...

acteurspublics

Nicolas Sarkozy

Le pire risque, c'est celui de ne pas en prendre Fils d'immigré hongrois, Nicolas Sarkozy a à son actif un parcours sans faille. En 1977, à peine âgé de ...

evene.fr

Nicolas Sarkozy

Avocat à la Cour d'appel de Paris Secrétaire national du RPR (1988-1990) Secrétaire général adjoint du RPR, chargé des fédérations (1990-1993) Secrétaire général du RPR (1998-1999) Président ...

acteurspublics

news-20260325-LF-1142×20×2190747579